



**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE LA 2^E D.B.
DU 01 DECEMBRE 2012**

L'an deux mille douze, le 01 décembre, dans le salon Georges Bertrand de l'Hôtel de Ville de Paris, s'est réunie l'assemblée générale ordinaire de l'Association de la Maison des Anciens Combattants de la 2^e D.B.

I - OUVERTURE

Le Colonel Maurice COURDESSES, 1^{er} Vice-président National de l'Association, ouvre la séance à 15 h 10 en remerciant tous les participants de leur présence et en leur souhaitant la bienvenue.

II - HOMMAGE

Conformément à la tradition, le Colonel COURDESSES rappelle que l'Assemblée Générale débute par un hommage à la mémoire du GENERAL LECLERC DE HAUTECLOCQUE, MARECHAL DE FRANCE, de MADAME LA MARECHALE LECLERC de HAUTECLOCQUE, de leur fils Henri, MORT POUR LA FRANCE EN INDOCHINE, des Anciens qui nous ont quittés depuis la dernière assemblée générale ainsi que des membres de leurs familles, décédés au cours de l'année. Le Colonel COURDESSES demande d'observer une minute de silence à toutes ces intentions.

- o *L'Assemblée, debout, respecte une minute de silence*

Après cet hommage, le Colonel COURDESSES déclare ouverte officiellement l'Assemblée Générale 2012 de l'Association des Anciens de la 2^{ème} DB, en constatant que la salle est remplie ce qui signifie que cette assemblée est déjà un succès.

Le Colonel COURDESSES donne la parole au Général d'Armée CUCHE.

III – ELECTIONS

Le Général CUCHE présente les opérations de vote qui vont se dérouler en trois temps : l'élection par vote à bulletin secret de trois administrateurs à titre individuel, la ratification de la liste des administrateurs désignés par les Amicales locales ou régimentaires, et enfin, la ratification de la nomination au poste de Trésorier du Général Jean-Paul MICHEL.

Pour les trois postes d'administrateurs à titre individuel, les trois administrateurs sortants (Rosette PESCHAUD, Jean-François MARTIN et Claude MADEMBA SY) sont candidats à leur renouvellement. Aucune autre candidature n'a été présentée.

Le Général CUCHE donne ensuite la parole à Xavier PROY pour qu'il explique le déroulement du vote à bulletin secret. A l'issue de cette explication, et sans question particulière de l'Assemblée, il est procédé au scrutin. Le Général CUCHE précise que l'Assemblée Générale est suspendue durant le vote, mais qu'elle reprendra aussitôt après, les opérations de dépouillement se déroulant simultanément dans une autre pièce.

Le scrutin étant terminé, le Général CUCHE propose de passer à la ratification de la liste des administrateurs représentant les amicales locales ou régionales, et deux amicales régimentaires. Cette liste est parue dans le numéro 454 de Caravane. Il s'agit de :

- Pour les groupements régionaux de Province :

Groupements	Titulaires désignés par les amicales soumis à ratification :
NORMANDIE	Marcel LOMBARDO (22 ^{ème} FTA)
NORD	Jean-Claude THIRIEZ (12 ^{ème} RCA)
MIDI PYRENEES	Robert HAUBOUT (1 ^{er} RMSM)
PROVENCE COTE D'AZUR	Jacques DEJOUY (13 ^{ème} BG)
BASSE LORRAINE	Aldo FABRI (13 ^{ème} BG)
ALSACE	Jean MARTIN (22 ^{ème} FTA)

- Pour les groupements régionaux de Paris et des environs :

Groupements	Titulaires désignés par les amicales soumis à ratification :
YVELINES ESSONNE	Yves ROUSSEAU (1 ^{er} RMSM)
VAL DE MARNE	Robert GUIZON (1 ^{er} RMSM)

- Pour les groupements d'amicales régimentaires :

Groupements	Titulaires désignés par les amicales soumis à ratification :
12 Cuirs - 12 ^{ème} RCA	Jacques BOUILLOT (12 ^{ème} Cuirs)
40 ^{ème} RANA - 3 ^{ème} RAC - XI/64 ^{ème} RADB – 22 ^{ème} FTA	Alain PATERNOTTE (40 ^{ème} RANA)

Le scrutin s'effectue à main levée.

- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0
- **La liste des administrateurs représentant les amicales locales, régionales ou régimentaires est ratifiée à l'unanimité de l'Assemblée Générale.**

Le Général CUCHE propose de passer à la ratification de la nomination du Général Jean-Paul MICHEL en tant que Trésorier de l'Association nationale. Le Général (2s) Jean-Paul MICHEL est ancien chef de corps du RMT, et il a été désigné par le Conseil d'administration comme trésorier en remplacement de Michel BOULANGER décédé en début d'année. Il convient, donc, que l'Assemblée Générale ratifie cette désignation.

Le scrutin s'effectue à main levée.

- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0
- **L'Assemblée Générale ratifie à l'unanimité la nomination du Général Jean-Paul MICHEL au poste de Trésorier Général de l'Association.**

Le Général CUCHE félicite et remercie le Général Jean-Paul MICHEL, qui a d'autant plus de mérite qu'il conduit toujours une activité professionnelle parallèlement à cette fonction de Trésorier.

La parole est ensuite donnée au Colonel LAURENTIN, directeur général, pour le rapport moral.

IV - RAPPORT MORAL 2012

Le COLONEL (er) GUY LAURENTIN, Directeur de l'Association, présente le RAPPORT MORAL 2012.

« A l'issue d'une Assemblée Générale 2011 qualifiée de studieuse, 2012 voit donc naître une association rajeunie dans ses structures de direction et pour certaines amicales, régénérées par l'entrée d' « Amis » de l'Association dans leur effectif.

Le rajeunissement, pour ce qui concerne les cadres, vient d'être conforté par la mise en place, au 1^{er} octobre 2012, d'un directeur général adjoint, le commandant Xavier PROY BONNINGUES, neveu du Colonel BONNINGUES de la Division Leclerc.

Les élections auxquelles vous venez de participer devraient logiquement parfaire cette évolution, rajeunissement des cadres et, à un moindre degré, des membres adhérents.

En l'absence remarquée et regrettée de notre Président, Maitre Jean-François MARTIN, de Madame Rosette PESCHAUD, et de notre aumônier général le révérend Père CORDIER, tous trois cruellement frappés par la maladie, reconnaissons que leur action passée permet de voir se dessiner les prémices d'une nouvelle Association étroitement liée à la Fondation pour pérenniser la mémoire du Général Leclerc de Hauteclouque, Maréchal de France. Ceci devrait apparaître dans le rapport d'activités qui vous est présenté.

La poignée d'anciens qui continue d'animer nos Amicales et sections, et leurs présidents méritent nos applaudissements chaleureux pour leur magnifique soutien, conditionnant le succès de l'œuvre entreprise sous la direction des vice-présidents, Maurice COURDESSES et Guy MERLE, solidement épaulés par le Général d'Armée (2s) Bruno CUCHE vice-président de l'Association et co-président de la Fondation, les Généraux de Corps d'Armée (2s) Georges PORTENTE et André-Marie d'ANSELME, Secrétaire Général de la Fondation, les Généraux de Brigade (2s) Jean-Paul MICHEL, Trésorier de l'Association, et Dominique MARTIN de la Fondation. »

Le Colonel LAURENTIN insiste ensuite sur les points suivants :

II.1. MANIFESTATION ET ACTIVITES STATUTAIRES : les commémorations nationales, les réunions et cérémonies des amicales et sections, les activités statutaires de l'Association Nationale, conseils d'Administration et Bureaux de l'Association, les assemblées générales des amicales départementales et régimentaires se sont déroulées régulièrement tout au long de l'année écoulée, marquant la vitalité de notre Association. Toutefois, il convient de noter que 3 Amicales de province ont été régulièrement dissoutes lors de leur Assemblée Générale Extraordinaire : il s'agit des Amicales de Marseille-Bouches du Rhône, de l'Essonne et du Centre-Auvergne-Bourbonnais.

II.2. EFFECTIFS : Depuis le 26 novembre 2011, date de notre dernière Assemblée Générale, 148 camarades nous ont quittés.

Au 27 novembre 2012, les effectifs sont les suivants :

Membres à Vie	79	
Personnels 2 ^{ème} B.B. d'active (appelés - engagés- officiers)	23	
Membres adhérents en exercice - moyenne sur 2 ans (2010/2011/2012) -----		2 243
▪ Membres adhérents (membres à vie et active inclus) -----	2 121	
▪ Divers (cas sociaux, mairies, administrations, etc.) -----	122	
Total membres		2 243
Répartition de 2 121 adhérents		
▪ Anciens de la DB cotisants -----	987	
▪ Amis de la 2 ^{ème} DB -----	463	
▪ Veuves d'Anciens de la DB -----	585	
▪ Descendants -----	86	

II.3. CARAVANE : En 2012, *CARAVANE* a publié ses quatre numéros habituels (453 à 456)

Lors de sa réunion du 16 novembre 2012, le Comité Exécutif de la Fondation a décidé que les dépenses afférentes à l'impression et à la diffusion de **Caravane** seraient désormais prises en charge par la Fondation Maréchal Leclerc de Hauteclocque.

L'équipe rédactionnelle de **Caravane** comprend désormais, outre le rédacteur en chef, le Colonel LAURENTIN, et Brigitte HOUEL informaticienne maquettiste, qui mérite de vives félicitations pour la qualité de son travail (reproductions photo en particulier), le Général Jean-Paul MICHEL, en tant que conseiller du rédacteur en chef.

II.4. ACTION SOCIALE : Alain PATERNOTTE, ancien du 40^e RANA, assure toujours avec un très grand dévouement sa tâche d'adjoint au Directeur dans cette activité majeure de l'Association.

Les dépenses d'ACTION SOCIALE du siège en 2011 se sont élevées à 38215 € pour 40 454 € en 2010. Les dépenses d'action sociale des Amicales ont été de 17 203 €.

En 2012, elles seront d'un montant légèrement inférieur en raison de la prise en charge par la FONDATION MARECHAL LECLERC de HAUTECLOCQUE des aides ponctuelles accordées en cours d'année pour remédier aux situations critiques. Cette partie de l'aide qui se montait à 10 000 € en 2011 s'élèvera à 11 650 € en fin d'année.

Au dernier trimestre 2012, une subvention de 6 655 € de l'ONAC (à rapprocher de 9 316 € l'année précédente) sera intégralement reversée en entraide de fin d'année sous forme de SECOURS DE NOËL aux Anciens en situation difficile et à certaines veuves se trouvant dans le même cas. Du fait de la diminution de 30% de la subvention ONAC, le montant de ces SECOURS DE NOËL sera légèrement inférieur à celui de 2011 soit 12 100€ (à rapprocher de 14 700 €).

Pour ce qui concerne S.O.P.S.A.F (SOUTIEN OPERATIONS ARMEE FRANÇAISE) le soutien financier est entièrement assuré par la FONDATION MARECHAL LECLERC de HAUTECLOCQUE. L'Association, en liaison avec la C.A.B.A.T (CELLULE D'AIDE AUX BLESSES DE L'ARMEE DE TERRE) n'assure plus que des secours ponctuels exceptionnels d'urgence à certains blessés en fonction des visites d'Alain PATERNOTTE dans les hôpitaux.

Nous rappelons encore cette année, que, pour faciliter la répartition de l'aide entre les Anciens ou les veuves en difficulté, il est vital que les Amicales de Province et les Amicales Régimentaires fassent remonter au Siège les besoins qu'ils peuvent détecter.

II.5. CONCLUSION :

« Nous sommes aujourd'hui, ici présents, près de deux cents, acteurs ou admirateurs de l'EPOPEE LECLERC, rassemblés en ce 65^{ème} anniversaire de la tragique disparition du Général Leclerc de Hauteclocque et de ses onze compagnons, le 28 novembre 1947.

Compte-tenu de l'âge des Anciens, ce fait prouve mieux que n'importe quel discours, à quel point le « Général » était aimé de ses hommes, et aussi combien son image est présente dans les générations d' « après-guerre », celles des AMIS.

La pérennisation de ce souvenir d'un homme exceptionnel a été, pour beaucoup, assurée par l'action des Amicales de province et régimentaires et de leurs présidents. Certaines remplissent ce devoir de mémoire avec des effectifs souvent dérisoires, frappés par les difficultés dues à l'âge, et des moyens plus que réduits. Leur présence et celle de leurs drapeaux lors des commémorations des grandes dates de l'histoire de France assurent le rayonnement du Général LECLERC DE HAUTECLOCQUE, Maréchal de France, au sein des jeunes générations.

Cette action mérite un grand coup de chapeau et force le respect.

Sous l'impulsion des officiers généraux ayant commandé la 2^{ème} DB ou la 2^{ème} BB, désormais présents dans les instances de direction, bien dirigées par le Général d'Armée Bruno CUCHE, entouré de nos vice-présidents COURDESSES et MERLE, la Fondation Maréchal Leclerc de Hauteclocque et l'Association se sont encore plus étroitement rapprochées en 2012.

Cette étroite liaison garantit l'avenir. »

Des applaudissements nourris viennent clore l'intervention du Colonel LAURENTIN.

En l'absence de questions, on passe à l'approbation du Rapport Moral.

➤ **L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le Rapport Moral**

Le Président remercie le Colonel (er) LAURENTIN pour le travail effectué durant l'année.

La parole est à nouveau au Colonel LAURENTIN pour la présentation des comptes de l'exercice 2011.

V - APPROBATION DU BILAN RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010.

En présence du commissaire aux comptes de l'Association, le Colonel LAURENTIN donne lecture du Compte-rendu de gestion, dont les participants ont pu prendre connaissance dans les documents qui leur ont été remis, et commente les comptes pour l'Assemblée Générale.

Le compte annuel d'exploitation arrêté au 31/12/2011 présente en résultat courant un déficit de **54 525.38** euros (cinquante quatre mille cinq cent vingt cinq euros et trente huit centimes).

Le Budget Prévisionnel établi le 09 mars 2011 à partir de la situation comptable au 31/12/2010 visée par le Commissaire au Compte estimait ce déficit à **75 000** euros à couvrir en trésorerie par une participation du COMPTE SPECIAL USUFRUIT du même montant.

Cette diminution du déficit attendu provient du produit financier issu de la transformation des placements du COMPTE SPECIAL USUFRUIT en juin 2011 (26 594.17 euros) qui constitue de fait un versement de ce compte sur le budget courant.

La contribution du compte spécial usufuit a donc pu être ramenée à 50 000 euros provenant de la vente le 27 avril 2011 de 218 CFCP.

La totalité de la somme prélevée a été consacrée à couvrir en trésorerie le déficit de l'Association.

11) LES CHARGES :

- Elles s'élèvent pour l'année à **183 497** euros excédant les prévisions de **2 497** euros soit 1,3 %.

12) LES PRODUITS :

➤ Ils s'élèvent à **128 972** euros, pour une prévision de **106 000** euros.
Cet excédent de ressources provient essentiellement des produits financiers 29 581 euros et des versements d'amicales dissoutes **7 000** euros. Le seul poste nettement déficitaire est celui de la Bimbeloterie **6 350** euros.

- LES SUBVENTIONS CONSTITUENT 23 % DES RESSOURCES
- LES PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS 28.5 %
- LE RESTE SOIT 49 % A ETE GENERE PAR L'ASSOCIATION.

Les produits de 2011 couvrent 70 % des dépenses.

FRAIS GÉNÉRAUX DU SIÈGE

Ils sont sensiblement conformes aux prévisions **89 875** euros de dépenses pour une enveloppe initialement prévue de **89 000** euros soit 0.9 % de dépassement

CONCLUSION PARTIELLE

Notre ASSOCIATION dont l'âge moyen des adhérents Anciens de la 2^{ème} DB est de 89 ans, ne génère en 2011 que 49 % des produits enregistrés en cours d'année. Le complément provient des subventions DEFENSE ONAC VILLE DE PARIS pour 23 % et de produits financiers qui représentent 28.5 % des produits 2011. Cette conjoncture très favorable ne se renouvellera pas en 2012, la restructuration des placements du COMPTE USUFRUIT étant terminée.

Les produits retomberont alors au mieux à **103 000** euros soit 56.35 % du budget prévisionnel 2012 présenté par ailleurs ce jour.

Le COMPTE SPECIAL USUFRUIT devra donc apporter à notre trésorerie **78 000** euros alors qu'en 2011 sa participation avait pu être réduite à **50 000** euros

Le Général CUCHE donne ensuite la parole au commissaire aux comptes.

Monsieur PUEL reprend les termes qui sont consignés dans le rapport qui a été remis aux participants dans le dossier d'Assemblée générale : « *Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.* »

- Aucune question n'étant posée, ni observation formulée,

➤ **L'Assemblée approuve à l'unanimité le bilan relatif à l'exercice écoulé (2011).**

Le Président félicite tous ceux qui s'occupent des comptes de l'ASSOCIATION et en particulier le COLONEL (er) LAURENTIN, et Madame Raymonde JEANMOUGIN. Il les remercie de tout le temps qu'ils consacrent à l'ASSOCIATION. Il associe également à ces remerciements Alain RAPHAEL qui en tant que conseiller financier apporte son concours éclairé à la gestion des fonds de l'Association.

Le Général CUCHE remarque que le mandat du Commissaire aux comptes, qui est de trois ans, expire en décembre 2012. En conséquence, il demande à l'Assemblée Générale de renouveler le mandat de Monsieur PUEL en tant que commissaire aux comptes de l'Association. Le nouveau mandat expirera en décembre 2015

➤ **L'Assemblée renouvelle à l'unanimité le mandat de Monsieur PUEL comme commissaire aux comptes de l'Association pour une durée de trois ans.**

(Applaudissements)

VI - RESULTAT DU VOTE

Le dépouillement étant terminé, le Général CUCHE donne la parole au Président pour qu'il annonce, dès maintenant, le résultat de l'élection des trois administrateurs à titre individuel :

Le nombre de suffrages exprimés est de 183. Le nombre de bulletins nuls est de 6. Ont obtenu :

- Rosette PESCHAUD -----175 voix
- Jean-François MARTIN ----- 176 voix
- Claude MADEMBA SY ----- 177 voix.

➤ **Les trois administrateurs sortants sont réélus à leur poste.**

Le Colonel COURDESSES rappelle à cette occasion que le nom de l'Association provient de la volonté même du Général qui l'avait désignée comme étant la « Maison » des anciens de la 2^{ème} DB. Le président tient à préciser que la lecture des différents rapports constitue des passages obligés par la réglementation et même si cela peut paraître fastidieux, on doit le faire, et il faut remercier le Colonel LAURENTIN et Monsieur PUEL. Pour ceux qui préfèrent la lecture, ils pourront retrouver ces textes dans Caravane.

Le Colonel COURDESSES, craignant d'être bousculé à la fin de la réunion, tient à rajouter un mot pour remercier les camarades de province qui soutiennent l'Association : « C'est vous qui faites l'Association, qui la soutenez. Le bureau à Paris est là pour vous aider si besoin, mais bien souvent vous vous en tirez pas mal avec des moyens, comme le dit le Colonel LAURENTIN, bien souvent dérisoires. Ensemble, nous tous, nous savons ce que vous faites, nous vous en remercions, et nous vous disons tenez bon, on peut tenir encore un certain temps, et je suis certain que vous êtes entièrement de mon avis ».

Le général CUCHE précise qu'après ces opérations de vote, il reste au Conseil d'administration de l'Association trois postes d'administrateurs vacants. Il s'agit de postes d'administrateurs représentant les régions Centre-

Auvergne-Bourbonnais, Haute-Lorraine, Val de Loire dont les titulaires sont démissionnaires ou décédés. Le Conseil demande à l'Assemblée Générale de transformer ces trois postes de délégués régionaux en postes individuels. L'Assemblée est appelé à se prononcer sur ce principe.

Le scrutin s'effectue à main levée.

- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0
- **L'Assemblée Générale adopte à l'unanimité le principe de la transformation des trois postes d'administrateurs délégués régionaux vacants en postes individuels d'administrateurs.**

VII - ACTIVITES DIVERSES

VIII - ACTIVITES DE LA FONDATION

Le Général d'ANSELME, Secrétaire Général de la Fondation Maréchal Leclerc de Hauteclocque, présente les différentes activités de la fondation en 2012 :

- **Ecole Militaire Préparatoire Général Leclerc (EMPGL) et Lycée Saint Exupéry de BRAZZAVILLE :**

Le jeune Vianney ITOUA, boursier de la Fondation, a obtenu son baccalauréat après une année d'étude au Lycée St Exupéry de BRAZZAVILLE et a intégré à la rentrée scolaire le Lycée Militaire d'AUTUN. Dans le cadre de la bourse, la Fondation s'est engagée à payer ses frais de scolarité durant deux ans dans cet établissement.

- **Les Prix**

La Fondation est impliquée cette année dans trois prix :

- « La Plume et l'Epée » : avec la DRHAT (à Tours). La Fondation était représentée par Jean DUTENDAS, président de l'Amicale locale des Anciens de la 2^{ème} DB.
- Le Prix Maréchal Leclerc de Hauteclocque et les prix de la Fondation Maréchal Leclerc de Hauteclocque, en collaboration avec le CESAT (jury le 23 août et remise le 07 septembre 2012). Cette année, eu égard à la qualité des travaux, trois prix ont été décernés :
 - le prix Maréchal Leclerc de Hauteclocque au CES Flavien LANET pour *La victoire moderne*
 - deux prix de la Fondation Maréchal Leclerc de Hauteclocque au CBA Damien CARLIER pour *Une approche managériale de l'esprit Leclerc*, et au CBA Emmanuel DUBOIS pour *Le doute, vertu fondamentale du militaire*.
- Les prix de l'Audace : Ils ont lieu tous les deux ans en collaboration avec la Mission Innovation de la DGA. Le jury s'est réuni le 20 juin, et les prix seront remis à l'Amphithéâtre Foch de l'Ecole Militaire le 5 décembre prochain ; une exposition des différentes innovations primées aura lieu à partir de 13 heures. Les lauréats sont les suivants :

Nom	Prénom	Grade	Projet
ARMEE DE TERRE			
GASQUET	Christophe	Adjudant-chef	Largage de matériels à très grande hauteur, avec ouverture basse
MARINE NATIONALE			
NANTET	Adrien	Lieutenant de vaisseau	Kit d'élongation opérationnel à pluralité de services KEOPS

ARMEE DE L'AIR			
JUIGNE	Christophe	Caporal-chef	Système de transmission temps réel d'actualisation tactique avancé grande et moyenne éloignations STTRATAGEME
GENDARMERIE NATIONALE			
1/DOUREL 2/PASQUERAULT	Laurent Thierry	Capitaine Major	Vecteur aérien d'investigation criminelle VAIC
DGA			
1/LESCURE 2/ COLAS	Jean-François Stéphane	Technicien Supérieur Ouvrier Adjudant ®	« Bande flexible pour alimentation en munitions »
EMA			
PONTIER	Jean-Michel	Médecin en chef	LIPOD : Lot individuel portatif d'oxygénation et de dénitrogénéation
SGA			
CHAUVEAU	Luc	Monsieur	Dispositif pédagogique d'espacement de sécurité des véhicules

➤ **Relations avec la ville de Strasbourg.**

Le Général d'ANSELME précise qu'une lettre signée du Général CUCHE et du Colonel COURDESSES, accompagnée de notices biographiques, a été envoyée au Maire de Strasbourg afin que ces propositions soient examinées par la Commission de dénomination des rues. Il insiste sur le fait qu'il a été également demandé qu'une grande avenue de la ville porte le nom du Maréchal Leclerc.

➤ **Les bornes de la voie de la 2^{ème} DB :**

Le Général d'Anselme donne la liste des inaugurations de l'année 2012 : Alençon (61), Voisin le Bretonneux (78), Massy (91), Longjumeau (91), Madone-et-Lamerey (88), Vrécourt (88), et Domalain (35), le point le plus à l'ouest de la voie de la 2^{ème} DB. Ces 7 nouvelles bornes s'ajoutent au 9 déjà en place (Saint Martin de Varreville, Andelot, Vesly, Mézières sous Ponthoin, Badonviller, Strasbourg, Baccarat, Chatel/Nomexy, et Grussenheim), et la Voie de la DB en compte désormais 16 au total, entre Saint Martin de Varreville et Grussenheim.

➤ **Solidarité**

Comme chaque année, la Fondation a contribué à des bourses d'études pour les orphelins de l'Armée de terre par le biais du versement de 5 000€ (soit environ 10 bourses) à l'ADO (Association pour le Développement des Œuvres d'entraide de l'Armée).

➤ **Aide Sociale**

Conformément à la décision du Comité exécutif du 13 décembre 2010, c'est un domaine que la Fondation a repris à son compte. Pour l'année 2012, 13 000 € ont déjà été versés à ce titre. Pour l'année 2013, les demandes pourraient atteindre 20 000 €.

➤ **In Memoriam.**

Madame PENET a continué le travail de son mari pour l'année 2010. Toutefois un retard important a été pris dans ce domaine et la Fondation n'a pas actuellement trouvé de solution pour poursuivre le travail après Madame PENET.

➤ **Collèges et Lycées Maréchal Leclerc de Hauteclocque.**

Bernard DIDIER, délégué de la Fondation auprès des établissements portant le nom du Général, rend compte des relations entretenues avec les établissements, qui sont inégales. Il commente les projets des établissements, et regrette vivement qu'il n'y ait pas de contact avec l'établissement situé à proximité de Tilly. Cette année encore la Fondation contribuera aux actions menées par le Lycée d'Adultes de la Ville de Paris (remise de prix à des élèves méritants) et le Lycée de Saint-Gaudens (participation au déplacement à Paris au printemps 2013). Par ailleurs, Bernard DIDIER a été mandaté par le dernier Comité Exécutif de la Fondation pour visiter les différents établissements

situés en France : il sera demain au lycée d'Alençon. En ce qui concerne l'association « Le Français en partage » qui a fourni des manuels scolaires à l'EMPGL de Brazzaville, il conviendrait de réactiver les relations.

➤ **Site Internet.**

Le Général d'ANSELME reprend la parole pour préciser que le site Internet connaît une nette amélioration avec l'insertion de photos et de vidéos qui le rendent plus attractif. Un projet est en cours dans le cadre du 70^{ème} anniversaire, le site constituant l'un des outils privilégiés de cet événement, au coté de la Voie de la 2^{ème} DB et de Caravane.

Pour conclure le Général CUCHE précise que la Fondation apparait de plus en plus comme un « bras armé » de l'Association, et que la transmission entre le deux entités se passe très bien.

VIII – LE MUSEE GENERAL LECLERC

Le Général CUCHE prend la parole pour dire quelques mots sur le Musée Général Leclerc.

Il lui appartient tout d'abord d'excuser le départ de Madame Christine LEVISSE TOUZE, qui avait une autre obligation dans le cadre de ses multiples activités.

Il veut, dans un deuxième temps, faire part à l'Assemblée des excuses de Madame Catherine VIEU CHARIER qui, dans son discours, a omis les quelques mots qu'elle avait prévu de dire à propos du Musée. La Directrice du Musée, Christine LEVISSE TOUZE, se consacre sans compter à son établissement. Elle vient d'ailleurs de publier en tant que co-auteur un ouvrage sur l'Ordre de la Libération dont nous aurons le plaisir de retrouver demain le Chancelier, le Colonel Fred Moore, qui est un des nôtres, ancien du 1^{er} RMSM, à l'occasion de la transformation des instances de cet Ordre. Depuis le 16 novembre dernier, la gouvernance de l'Ordre est, en effet, confiée aux Villes Compagnons, et le Colonel Moore en est désormais le Délégué Général. Cet ouvrage, dont Christine LEVISSE TOUZE est coauteur, sur les villes compagnons est en tout point remarquable.

Enfin, le Général CUCHE tient à redire combien le Musée est un soutien essentiel pour l'Association. C'est en effet dans les locaux du Musée que l'Association se trouve hébergée, ainsi que la Fondation par voie de conséquence, ce qui est d'une importance économique essentielle étant donné le coût des loyers à Paris. La convention qui nous lie est en cours de reconduction. Mais le lien très fort qui nous unit au Musée n'est pas seulement financier, il est également essentiel sur le plan de la Mémoire, ainsi que ceux qui ont assisté hier au Colloque ont pu le constater. Actuellement se tient au Musée une exposition temporaire sur Libération Nord, qui, si elle ne concerne pas directement la DB, la mentionne cependant. Puis, dès le début de l'année 2013, nous mettrons en place un Comité pour préparer 2014 qui, si cette année est pour beaucoup le centenaire de la 1^{ère} Guerre Mondiale, constitue pour nous le 70^{ème} anniversaire de 1944. Dès maintenant, une commission interministérielle a été constituée où siègent le Général CUCHE et le Colonel Maurice COURDESSES en tant qu'historien. Avec le Musée, un important travail se met en place sur Paris, qui concerne notamment la rénovation des plaques commémoratives et des monuments dont le Monument de la Porte d'Orléans.

Il convient donc de travailler étroitement avec le Musée et de faire sa promotion, car il est un de nos vecteurs importants. De même, l'Association doit une grande reconnaissance à Christine LEVISSE TOUZE pour son travail remarqué à la tête de cet établissement.

(Applaudissements)

Le Général CUCHE demande au Colonel commandant le 13^{ème} RG, représentant le Général commandant la 2^{ème} BB, de faire un point de situation sur la Brigade.

VIII/III - POINT DE SITUATION DE LA 2^{ème} BB

Le Colonel MARCHENOIR fait le point de l'année 2012 pour la Brigade qui a vu le changement de ses chefs au pluriel : c'est, en effet, une caractéristique de la brigade que de cumuler le changement de son commandant avec celui des chefs de corps des formations qui la composent. Le Général KLOTZ a quitté ses fonctions au début du mois de juillet et a rejoint la DICOD à Paris. Puis les chefs de corps ont changé depuis fin juin jusqu'à la mi-novembre. Le général HAUTECLOQUE, qui succède au Général KLOTZ, a pris ses fonctions directement en Afghanistan en tant que chef de la Task Force La Fayette (TFLF) qui vient de fermer la porte de la Kapisa et de ramener en bon ordre les troupes qui s'y trouvaient. Le Ministre de la Défense va l'accueillir la semaine prochaine sur le sas de décompression de Paphos à Chypre puis le ramener à Paris. Ceci clôt une longue et forte période d'engagement opérationnel tant sur le théâtre afghan qu'au Liban, où ont été projetés aussi bien le 16^{ème} BC que le RMT ou le 40^{ème} RA.

2013 verra le retour à une phase de préparation opérationnelle avant de revenir à une nouvelle période de projection en 2014. En 2013, le Colonel DUMONT SAINT PRIEST devrait être projeté avec quelques officiers de la Brigade en Afghanistan dans le cadre de l'opération Epidote.

(Applaudissements)

Le général CUCHE remercie le Colonel MARCHENOIR ainsi que toutes les unités de la brigade qui sont toujours présentes à nos côtés pour les commémorations.

La parole est au Président pour les cotisations.

VIII - MONTANTS DES COTISATIONS 2013

Le président demande à l'Assemblée Générale d'entériner la proposition que le Bureau a faite au Conseil de ne pas changer le montant de la cotisation en 2013, qui resterait donc fixée à 31 €.

Après une question sur les cotisations versées aux Amicales, le Général CUCHE précise que le tarif de 31 € est bien entendu celui de la cotisation nationale. Chaque amicale peut, si elle l'estime nécessaire, majorer la cotisation nationale en précisant bien que la somme excédentaire lui est destinée.

- **L'Assemblée Générale décide à l'unanimité que les cotisations à partir du 1^{er} janvier 2013 restent aux taux actuels, à savoir :**
 - Anciens et amis : 31 €
 - Veuves d'anciens : 15 €
 - Descendants et militaires : 31 €
 - Jeunes de moins de 25 ans, non engagés dans la vie active : 8 €
 - Cotisation de membre à vie : 610 €

La parole est ensuite donnée à la salle avant la conclusion de cette assemblée.

Interventions de :

- Jean BLANCHARD (Président FTA) : l'Amicale compte 22 personnes, dont 8 transportables parmi lesquelles 2 sont présentes. La conclusion du rapport moral m'incite à prendre la parole, car elle parle des Amicales régionales qui font la force de l'Association, et je voudrais attirer l'attention sur une association de Grugé l'Hôpital qui souhaite actuellement obtenir une borne de la Voie de la 2^{ème} DB. Ce sont des gens qui nous honorent : ils vont bientôt avoir un char dont ils vont payer les frais

de remise en état et ce char représentera la 2^{ème} DB et ses dix-sept régiments. Je souhaite de tout cœur qu'il ya ait un représentant de la 2^{ème} DB pour cette inauguration.

Je voudrais aussi qu'on applaudisse quelqu'un qui n'a pas été mentionné : il s'agit du Colonel LAURENTIN qui est indispensable au bon fonctionnement de l'Association.

(Applaudissement).

Le Général CUCHE répond en précisant que la voie de la 2^{ème} DB concerne la période qui va du 1^{er} août à décembre 1944. Nous ne ferons pas de dogmatisme, même s'il s'agit du parcours de la DB ; si on doit aider Grugé l'Hôpital, on le fera. Le problème du char a été compliqué, mais nous avons eu la chance d'avoir un Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants élu du canton de Grugé, il y a quelques temps, et cela a aidé.

Le Colonel COURDESSES rajoute que la mémoire du Général est présente à Grugé par sa statue. La Mémoire n'est donc pas en reste.

IX – CLOTURE PAR LE PRESIDENT

Le Colonel COURDESSES clôture cette assemblée avec une phrase qui lui plait beaucoup : « le présent sans passé n'a pas d'avenir ».

« Aujourd'hui nous avons encore appliqué cette phrase, nous avons parlé du passé et puis nous avons surtout parlé de ce qui nous reste à faire et c'est là-dessus que je vous invite à être le plus nombreux possible sous l'Arc de Triomphe.

Sur ces paroles d'avenir, je vous remercie énormément d'avoir été si nombreux aujourd'hui et je vous répète encore cette foi en l'avenir que notre général nous a inculquée. C'est une raison de vivre pour nous, de vivre encore autant que nous le pourrons. Merci, merci beaucoup. »

Le Général CUCHE donne les consignes pour le ravivage de la Flamme et la messe de Fondation perpétuelle du lendemain.

La séance est levée à 17 h 12.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE
L'ASSOCIATION,

COLONEL (ER) GUY LAURENTIN

RAYMONDE JEANMOUGIN

POUR LE PRÉSIDENT NATIONAL,
JEAN FRANÇOIS MARTIN
LE PREMIER VICE PRESIDENT

COLONEL (ER) MAURICE COURDESSES